



Montpellier, le 10 avril 2024

A l'attention de M. François-Xavier Lauch
Préfet de l'Hérault

34 Place des Martyrs de la Résistance, 34000 Montpellier

Objet : préavis de grève départementale pour le 23 avril 2024

Monsieur le Préfet,

La FSU Territoriale de l'Hérault s'associe pleinement à la journée du 23 avril 2024 contre l'extrême-droite initiée par l'intersyndicale CGT, CFDT, FSU, Solidaires et UNSA. Nous considérons en effet que l'extrême-droite met en danger le monde du travail et de nombreux droits sociaux conquis par les luttes des travailleurs.

Depuis plusieurs années maintenant, les réponses favorables au patronat subies par les salarié-es, les privé-es d'emploi, les retraité-es, les jeunes, ainsi que la crise avec ses conséquences dramatiques, fournissent un terreau exploité par l'extrême-droite et tous ceux qui sous-couvert de différents « intérêts » partagent leurs idées. Les politiques d'austérité génèrent une aggravation du chômage, le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et des processus d'exclusion.

En effet, l'accentuation des phénomènes de précarité est très préoccupante et touche d'ailleurs également les agent.es de la fonction publique et en particulier celles et ceux du versant territorial. Plus largement, lorsque les besoins sociaux tels que l'emploi, la santé, l'éducation, la protection sociale, le logement, etc., ne sont pas ou peu assurés ou mal pris en charge, le réflexe peut être de se tourner vers ceux qui, porteurs de réponses très éloignées de nos valeurs de solidarité et de fraternité, vont par démagogie et populisme, prôner l'exclusion et la stigmatisation.

La crise que nous vivons est bien celle de l'absence de partage des richesses et elle est avant tout systémique. C'est celle d'un système qui n'a que faire de la désespérance sociale et qui privilégie l'enrichissement de quelques-uns au détriment de tous les autres, un système qui oppose réussite individuelle et intérêt général, un système qui pense avant tout productivité alors qu'il faudrait au contraire prôner des solutions alternatives de redistribution qui remettent les citoyens au cœur d'un nouveau projet social. Cette crise économique, sociale et environnementale se double d'une crise politique qui présente un risque pour la démocratie : celui de l'avènement de forces porteuses d'exclusion, de discrimination, de racisme, de xénophobie et de privation de libertés.

.../...

LA FSU TERRITORIALE

www.snuter34fsu.fr



FSU TERRITORIALE DE L'HERAULT
Maison de Syndicats
474 Allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier
snuter34fsu@yahoo.com
Tel : 04.67.67.73.04 / 07.83.83.77.65
www.snuter34fsu.fr

La FSU Territoriale de l'Hérault est affiliée au Syndicat National Unitaire des TERRitoriaux (SNUTer) de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU). Elle est représentée au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) issu des élections professionnelles de 2022.



La montée des idées et de l'influence des idées de l'extrême-droite, et particulièrement du Rassemblement National, impacte la société toute entière. La dernière loi Immigration, stigmatisante et discriminante et porteuse du concept de « préférence nationale » est un signal extrêmement négatif sur la reprise de ces idées par des politiques qui se prétendent pourtant défenseur.ses des valeurs de la République. Le monde du travail, notamment les agent.es territoriaux.iales, en grande proximité avec le politique, sont aussi impacté.es tout comme le mouvement syndical qui les fédère. En effet, par leur histoire, leurs traditions, leurs valeurs, dans leurs pratiques et leurs capacités à proposer et agir au quotidien contre les inégalités et les injustices, les organisations syndicales sont confrontées aux propos, aux programmes, aux idées et pratiques de l'extrême droite, qu'elles sont déterminées à combattre.

Aussi dans un contexte européen marqué par la remontée de courant d'extrême droite, notre organisation syndicale récusent la banalisation d'un parti dont l'histoire, les idées et pratiques n'en demeurent pas moins antirépublicaines, xénophobes et sexistes.

Aussi, la FSU Territoriale de l'Hérault dépose un préavis de grève pour le mardi 23 avril de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent.e.s des collectivités territoriales du département de l'Hérault. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer à cette mobilisation contre l'extrême droite et pour les libertés publiques, individuelles et collectives.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Emmanuel Samson



Secrétaire général de la FSU Territoriale de l'Hérault

SNUTer FSU 34
La FSU territoriale de l'Hérault !
 Maison des Syndicats
 474 allée Henri II de Montmorency
 34000 Montpellier
 snuter34fsu@yahoo.com
 07.83.83.77.65



FSU TERRITORIALE DE L'HÉRAULT
 Maison de Syndicats
 474 Allée Henri II de Montmorency
 34 000 Montpellier
 snuter34fsu@yahoo.com
 Tel : 04.67.67.73.04 / 07.83.83.77.65
www.snuter34fsu.fr

